



Service INTERPRÉTARIAT

Pour que tous vos salariés soient compris et accompagnés



Le professionnel de santé RST contacte un interprète disponible 24h/24 et 7j/7



185 langues accessibles



Aucun surcoût pour l'employeur et le salarié



Confidentialité, précision et neutralité garantis

“

Avant, je ne saisisais pas toujours tout lors de mes rendez-vous médicaux. Grâce à ce service d'interprétariat, je me sens enfin compris et écouté. Les conseils de prévention et de santé sont plus clairs, cela me rassure et facilite vraiment mes échanges !

— Miguel S., salarié

”

UN SERVICE ESSENTIEL

La communication entre le salarié et le professionnel de santé est une démarche essentielle à :

- La constitution du dossier médical
- La compréhension des conseils de prévention délivrés
- Au suivi de l'état de santé du salarié